

À SUIVRE

5 Octobre 2020

OCTOBRE 2020, UNE NOUVELLE CAMPAGNE NATIONALE FONDS CHALEUR

10^e anniversaire du Fonds Chaleur

Spécifiquement créé en 2009 pour soutenir le développement de la production de chaleur issue de ressources renouvelables, le Fonds Chaleur opéré par l'ADEME pour le compte de l'État a engagé en France en 2019 plus de 294 millions d'euros, dont :

- 37 % pour des réseaux de chaleur ;
- 24 % pour des projets bois biomasse ;
- 20 % pour des projets méthanisation ;
- 11 % pour des projets géothermiques ;
- 5 % pour des projets solaires.

 Le Fonds Chaleur constitue aujourd'hui l'un des leviers les plus connus et les plus efficaces pour développer de nouveaux projets régionaux.

Pour la seule année 2019, l'ADEME Bretagne a engagé 18,48 millions € (+ 60% par rapport à 2018) pour financer 44 installations. **Ce qui porte les financements Fonds Chaleur en Bretagne depuis 2009 à un montant total de 100 millions d'euros.**

Contenu de la campagne nationale 5/10/20 -1^{er} fev 2021 :

- Des exemples concrets et des retours positifs pour les décideurs des collectivités et entreprises ;
- Des vidéos pour valoriser les territoires et les filières ;
- Un témoignage : le Contrat d'Objectif Territorial de Lorient (56).

 **Accéder à la plateforme de service : fonschaleur.fr**

 **En savoir plus**

